



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

**N°06**  
**01/09/2017**



#### Animateur filière

Anna LABARRE

**FREDON Limousin**

[anna.labarre@fredon-limousin.fr](mailto:anna.labarre@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents  
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de  
santé du végétal Nouvelle-  
Aquitaine Jardins, espaces  
végétalisés et  
infrastructures - Edition  
Hors littoral N°6  
du 01/09/2017 »*



## Ce qu'il faut retenir

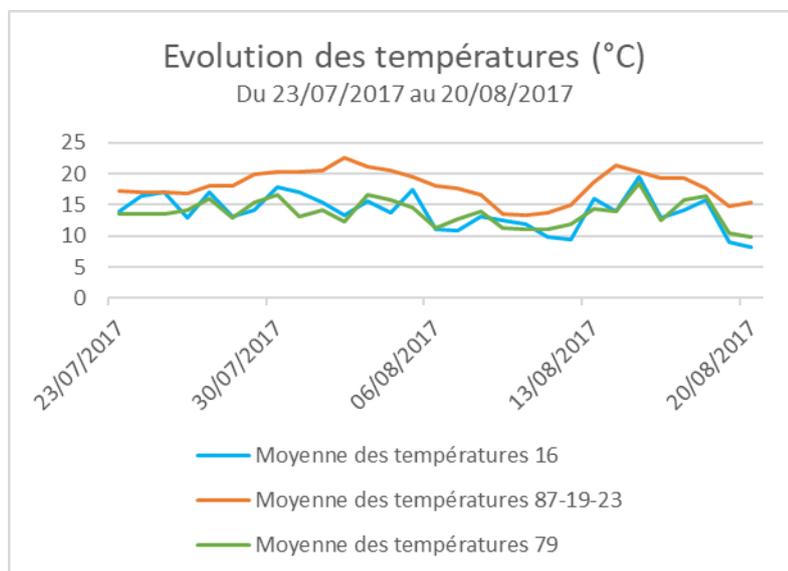
### Ravageurs

- **Pyrale du buis** : Risque élevé. Vol en cours
- **Mineuse du marronnier** : Risque modéré. Vol en cours à Limoges
- **Oïdium du chêne** : Risque faible
- **Teigne du figuier** : Risque faible

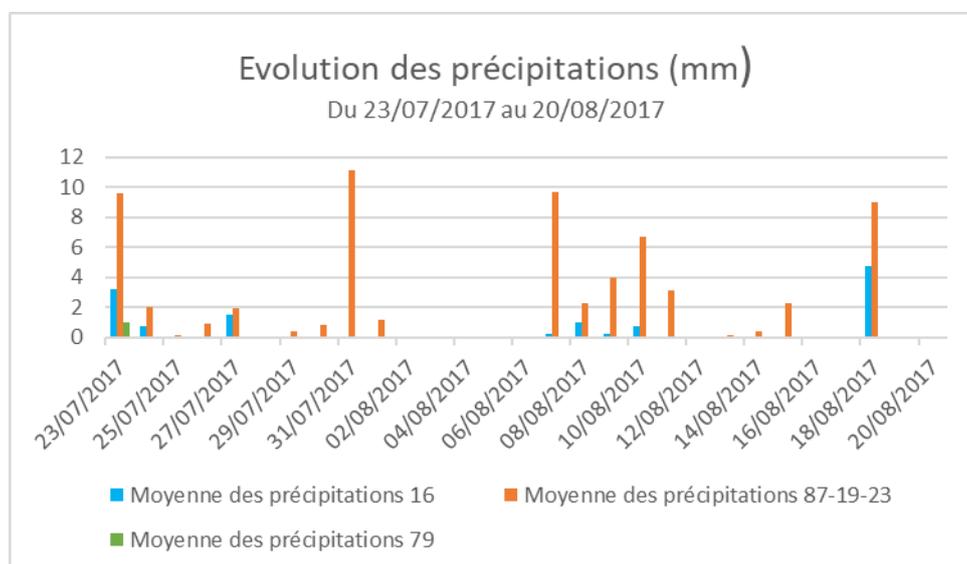
## Bilan climatique

En moyenne sur la saison, la température devrait être supérieure à la normale de près de 1.5 °C, plaçant 2017 dans le top 5 des étés les plus chauds, toutefois loin derrière 2003 (source : meteofrance.com).

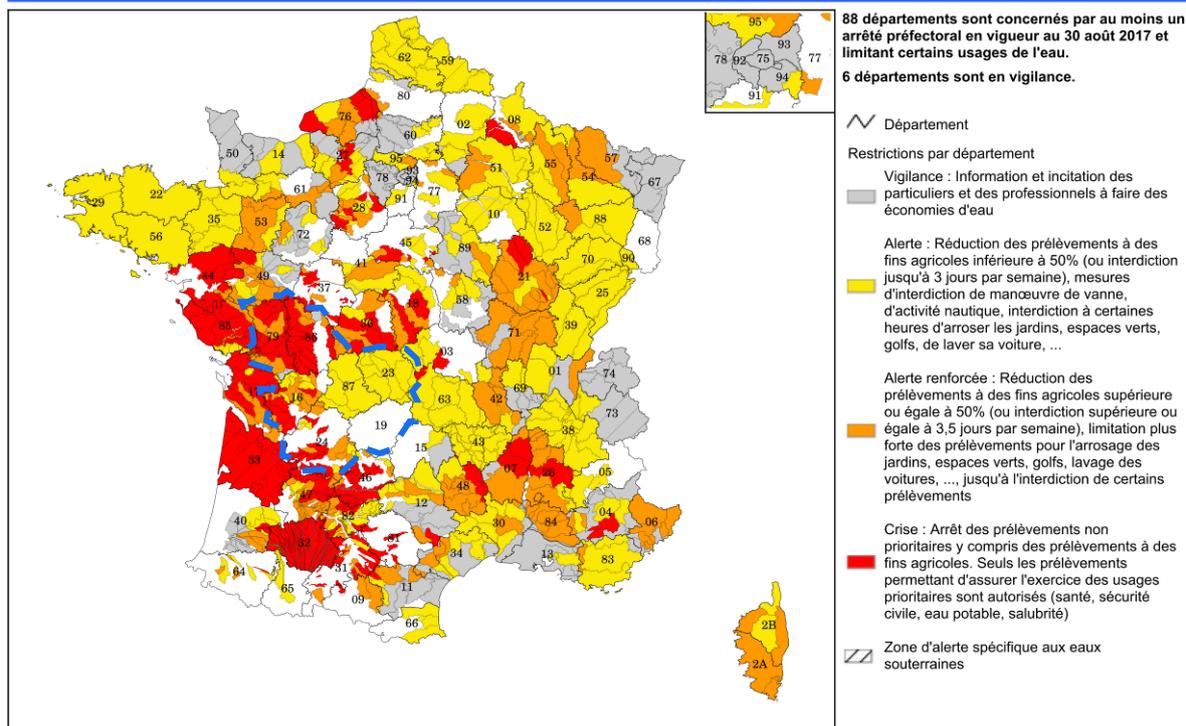
L'été 2017 a débuté par un mois de juin très chaud et une vague de chaleur précoce. La chaleur a persisté sur l'ensemble du pays durant les trois premières semaines de juillet avec deux pics de chaleur du 4 au 9 et du 17 au 19, suivie d'un rafraîchissement généralisé.



L'été 2017 a également été marqué par une pluviométrie déficitaire, conduisant notamment à de nombreux arrêtés d'interdiction de prélèvement d'eau (voir ci-après).



Le bilan climatique a été réalisé grâce aux stations météo de Boussac (23), Dun le Palestel (23), Magnac Laval (87), Coussac Bonneval (87), Verneuil (87), Objat (19), Lubersac (19), Naves (19), Secondigny (79), Mansle (16), Le Tatre (16), Gimeux (16) et Hiersac (16).



La situation s'est dégradée par rapport au BSV précédent. Désormais, la totalité de la Haute-Vienne mais aussi de la Creuse sont en situation d'alerte, et présentent donc des mesures de réduction des prélèvements, ainsi que certaines interdictions d'arrosage des jardins et espaces verts.

Les Deux-Sèvres, la Charente, la Vienne, et la Dordogne présentent des zones en situation de crise, plus nombreuses que début août. Dans ces zones, les prélèvements d'eau non prioritaires sont interdits (y compris à des fins agricoles).

Les techniques comme le paillage, ou l'utilisation de plantes résistantes à la sécheresse, qui limitent la consommation d'eau, sont à développer.

## Ravageurs

- **Pyrale du buis**

La pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale. Cette espèce est présente en France depuis 2008, et elle est désormais signalée dans la plupart des départements français. C'est un organisme nuisible non réglementé.

### Cycle biologique

Les chenilles de la pyrale du buis passent l'hiver dans des cocons. Au printemps, dès les mois de mars/avril, les chenilles sortent de leur diapause hivernale et commencent alors à se nourrir. Les chenilles sont jaunes à vert foncé, ont une tête noire et sont striées longitudinalement de bandes blanches et noires. Elles peuvent mesurer jusqu'à 5 cm.



**Chenilles de pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin (gauche) / R. Rapp (droite))

Au bout de 3-4 semaines, les chenilles évoluent en chrysalides, d'où vont émerger les papillons, une dizaine de jours plus tard. C'est le stade adulte, aussi appelé imago.



**Chrysalide et papillons de pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

(Crédit Photo : D.Fourré (gauche) / Y. Dufлот (droite))

Les papillons peuvent être entièrement bruns, mais ils sont le plus souvent blancs bordés de brun. Ils ont une durée de vie d'environ 2 semaines, durée pendant laquelle ils vont se reproduire, puis pondre leurs œufs sur la face inférieure des feuilles.



**Œufs de pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

(Crédit Photo : D.Fourré)

Les œufs vont éclore au bout de quelques jours, et le cycle reprend. Les pyrales entrent en diapause hivernale lorsque les températures diminuent, à l'automne.

En France, 2 à 3 générations de pyrales du buis sont observées par an.

Rappel : En Haute-Vienne et en Corrèze, des nouveaux sites d'attaques de pyrales du buis ont été constatés (jardins, haies de buis...). En Dordogne, une pullulation de pyrales de buis dans les sous-bois de buis sauvages a été observée.

Actuellement, trois sites sont suivis à l'aide de pièges à phéromone. Des phéromones femelles sont disposées dans des pièges, et attirent les papillons mâles qui vont alors être piégés. Ce type de suivi permet de dater les pics de vol, et ainsi adapter la gestion du ravageur aux moments opportuns.

Un nouveau vol de papillons est en cours en Haute-Vienne, dans la Vienne, mais aussi en Dordogne.

### Méthode prophylactique

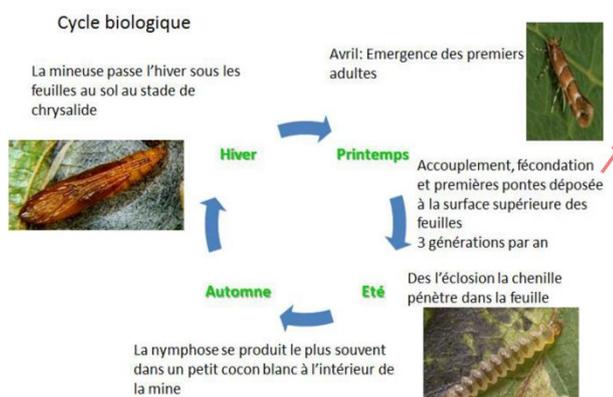
- Avant d'acheter ou de planter des buis, bien vérifier qu'ils sont sains. Faire particulièrement attention lors de foires aux plantes dans lesquelles des végétaux porteurs de la pyrale (notamment sous formes d'œufs) peuvent être échangés sans contrôles.
- Des biostimulants peuvent rendre les buis plus résistants

### Méthodes de gestion

- Durant l'hiver et entre deux cycles :
  - Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour du buis. Les détruire (broyage fin, incinération en conteneur fermé). Ne pas les composter (risque de propagation de la pyrale du buis).
  - Si l'infestation est limitée, il est possible de retirer les chenilles manuellement et/ou d'utiliser un jet d'eau sous pression.
- Dès la sortie de l'hiver, installer des pièges à phéromones. Ces pièges, en imitant les phéromones de la femelle, attirent les papillons mâles. Ces pièges sont utilisés pour un suivi des populations de pyrales.
- Il existe des produits de biocontrôle adaptés. La liste des produits de biocontrôle est disponible via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-635>.

**Evaluation du risque** : Risque élevé. Nouveau vol de papillons en cours (la deuxième génération)

### Mineuse du marronnier



### Cycle biologique de la mineuse du marronnier (Crédit Photo : S.Anrigo – FREDON Limousin)

## Cycle biologique

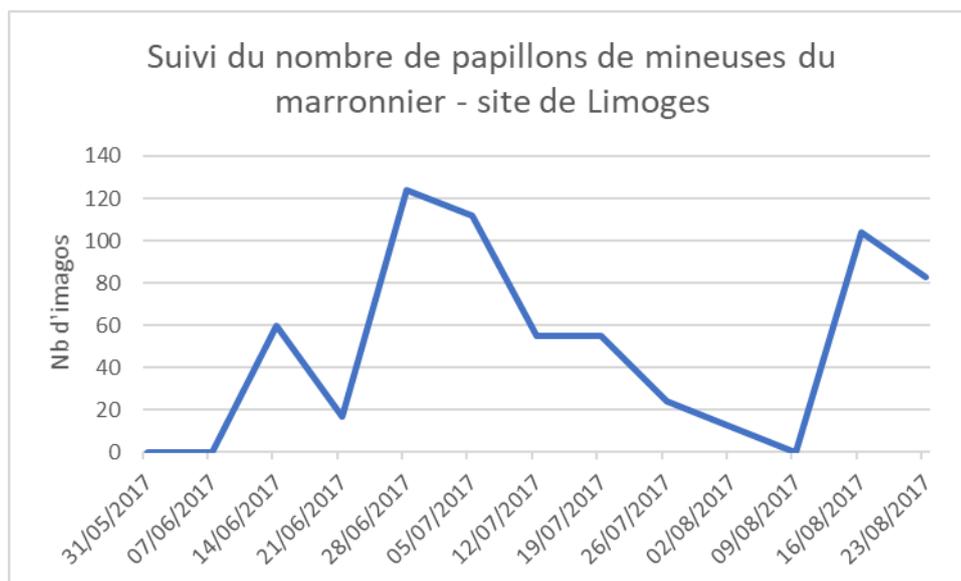
Les mineuses du marronnier (*Cameraria ohridella*) appartiennent à l'ordre des lépidoptères. Leur nom commun vient de leur action sur les feuilles de marronnier : elles creusent de très nombreuses mines qui conduisent au dessèchement des feuilles et à un possible roussissement du houppier de l'arbre en été. Dans les galeries, les petites larves de mineuses à corps plat et à tête triangulaire vont effectuer 5 stades successifs. Leur cycle de développement dure de 7 à 11 semaines. Après la formation de chrysalide dans les feuilles infestées, le vol est assuré par des papillons de 3 à 5 mm.



**Impacts de la mineuse du marronnier**

(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin)

Selon les conditions météorologiques, on compte 2 à 4 générations par an. Plus les conditions sont sèches, plus le cycle de développement de la mineuse sera rapide et plus les dégâts seront importants. Une défeuillaison peut alors être observée dès la fin du mois de juin (notamment lorsque le marronnier est planté dans des situations défavorables comme dans les villes). Dans les cas les plus graves, il peut y avoir des mortalités de rameaux et de branches.



## Méthode prophylactique

Les nymphes de mineuses passant l'hiver sur les feuilles mortes tombées au sol, il est donc recommandé de ramasser et d'éliminer les feuilles mortes.

## Méthode de gestion

Dès la sortie de l'hiver, installer des pièges à phéromones. Ces pièges, en imitant les phéromones de la femelle, attirent les papillons mâles. Ces pièges sont utilisés pour un suivi des populations de mineuses.

**Évaluation du risque** : Risque modéré. Vol des mineuses en cours à Limoges.

- **Oïdium du chêne**



**Oïdium sur chêne**

(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin)

L'oïdium du chêne est un champignon qui revêt l'aspect de taches poudreuses blanchâtres à la surface des feuilles. Il est fréquemment observé au printemps et en fin d'été.

Les chênes pédonculés sont particulièrement sensibles à l'Oïdium.

**Méthodes prophylactiques**

- Supprimer les parties oïdiées
- Eviter l'excès d'engrais azoté
- Distancer suffisamment les plantations afin d'éviter le confinement

**Evaluation du risque** : Risque faible. La prochaine chute des feuilles va stopper l'expansion du champignon.

- **Teigne du figuier**



**Chenille de teigne du figuier**

(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin)

La teigne du figuier (*Choreutis nemorana*) est un lépidoptère. Les larves, sous forme de chenilles, rongent l'épiderme des feuilles, protégées par leur cocon soyeux, ce qui les rend moins vulnérables vis à vis de

leurs prédateurs. La feuille est repliée sur elle-même, et seuls le cocon soyeux et les excréments verdâtres de la chenille se distinguent.

La teigne a été observée en Haute-Vienne et en Corrèze, avec une intensité faible à moyenne.

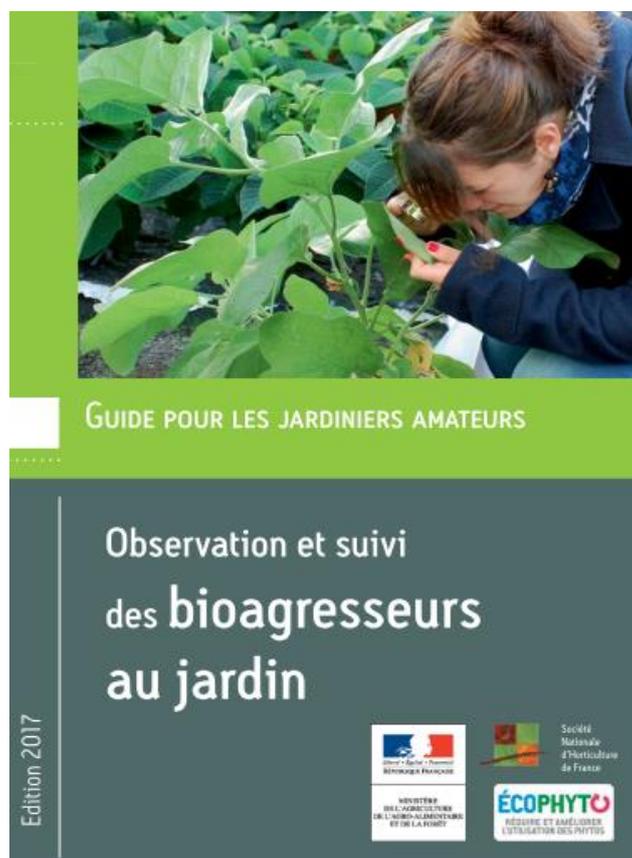
**Evaluation du risque** : Risque faible. Les feuilles adultes ne sont que peu impactées par la teigne.

## Autres informations

Mercredi 13 septembre à la salle des associations de St Laurent sur Gorre (87), journée d'information à la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes avec une sortie sur le terrain. De 9h30 à 12h pour les agents des collectivités, et de 14h30 à 17h pour les particuliers. Inscription au 05 55 04 64 06, en précisant « BSV JEVI ».

- **Guide d'observation et suivi des maladies et bioagresseurs au jardin**

Avis aux jardiniers amateurs : le Guide d'observation et suivi des bioagresseurs au jardin – édition 2017, destiné à la reconnaissance des maladies et des bioagresseurs affectant les plantes des jardins, est disponible à cette adresse : <https://www.jardiner-autrement.fr/wp-content/uploads/2017/06/maj4-guide-epidemie-v1.pdf>



**Prochain BSV JEVI Hors-Littoral le 22 septembre 2017**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Hors littoral - sont les suivantes :**  
Services Espaces Verts de Périgueux, Boussac-Bourg, Ayen, Ussel, Limoges, St Junien, Aulas ; IFCE Pompadour ; particuliers

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*